

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS**COMPTE RENDU DU 8 SEPTEMBRE 2021**

- 1) Mot de bienvenue
- 2) Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée
- 3) Adoption de l'ordre du jour
- 4) Mot de la présidence
- 5) Présentation par la direction d'un PPT d'information aux parents sur le nouveau conseil d'administration (CA) du Centre de services scolaire des Navigateurs : Rôles et responsabilités, éligibilité à un poste au CA, procédure ; Information générale (conseil d'établissement et OPP)
- 6) Présentation des parents membres du conseil d'établissement 2020-2021
- 7) Formation du conseil d'établissement
 - 7.1 Nomination d'un(e) président(e) d'élection
 - 7.2 Nomination d'un(e) secrétaire d'élection
 - 7.3 Nomination de deux scrutateurs
 - 7.4 Membres du conseil d'établissement en fin de mandat
 - Madame Yamina Daoudi
 - Madame Mariane Fradet
 - Monsieur Sébastien Amodeo
 - 7.5 Mise en candidature
 - 7.6 Élection
- 8) Élection d'un(e) représentant(e) et d'un(e) substitut au comité de parents
- 9) Période de questions
- 10) Levée de l'assemblée

1. MOT DE BIENVENUE

M^{me} Christine Guay, directrice ouvre la séance à 18 h 30 et avec M^{me} Valérie Fortin, directrice-adjointe, souhaitent la bienvenue à tous.

2. NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

M^{me} Marie Nadeau accepte d'être la secrétaire de l'assemblée.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M^{me} Mariane Fradet, secondé par M^{me} Katy St-Pierre d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

4. MOT DE LA PRÉSIDENCE

M. Routhier salue les gens présents. Il explique brièvement le fonctionnement du conseil d'établissement.

5. Présentation par la direction d'un PPT d'information aux parents sur le nouveau conseil d'administration (CA) du Centre de services scolaire des Navigateurs : Rôles et responsabilités, éligibilité à un poste au CA, procédure ; Information générale (conseil d'établissement et OPP)

La direction partage quelques informations en lien avec le nouveau modèle de gouvernance des centres de services scolaire. Dans le passé, il y avait des commissaires. Maintenant, il y a un conseil d'administration où siègent 5 parents, 5 membres de la communauté et 5 membres du personnel du centre de services scolaire dans les différentes catégories d'emploi. Il n'y a pas de postes disponibles au conseil d'administration de notre centre dans notre district cette année.

Le rôle d'un membre parent au sein du conseil d'établissement est de représenter l'ensemble des parents.

Le comité EHDA est une autre instance où les parents peuvent s'impliquer.

L'organisme de participation des parents est une initiative de madame Caroline Gosselin. Cet organisme est toujours à la recherche de parents pour s'engager dans les activités de l'école (bénévoles pour la photo scolaire, des décorations et autres projets dont des activités d'intégration pour les nouveaux arrivants).

Tous les membres du conseil d'établissement doivent avoir reçu ou recevoir une formation.

6. PRÉSENTATION DES PARENTS MEMBRES AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Mesdames : Mariane Fradet
Katy St-Pierre
Nadia Viel
Yamina Daoudi
Véronique Brulotte (parent substitut)
Vicky Corriveau (parent substitut)
Messieurs : Vincent Routhier
Sébastien Amodeo

7. FORMATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

7.1 Nomination d'un(e) président(e) d'élection

M^{me} Katy St-Pierre se porte volontaire comme président d'élection.

7.2 Nomination d'un(e) secrétaire d'élection

M^{me} Marie Nadeau accepte d'être secrétaire d'élection.

7.3 Nomination de deux scrutateurs

M. Vincent Routhier et M. Sébastien Amodeo acceptent d'agir à titre de scrutateurs.

7.4 Membres du conseil d'établissement en fin de mandat

- Madame Yamina Daoudi
- Madame Mariane Fradet
- Monsieur Sébastien Amodeo

La direction remercie les parents membres en fin de mandat pour leur implication au cours de ces dernières années. Trois postes sont à combler pour l'année 2021-2022 et deux autres à titre de substituts.

7.5 Mise en candidature

Trois candidats se proposent : Mesdames Marinne Fradet et Véronique Brulotte ainsi que monsieur Ignacio Vuirli.

7.6 Élection

Comme il n'y a que trois candidats pour trois postes vacants, les candidats sont élus par acclamation. Chaque candidat est invité à nous faire part de ses motivations et intérêts à siéger au sein du conseil d'établissement. Madame Nadeau invite les gens intéressés à être parent membre substitut à se manifester. Mesdames Lucie Gagnon, Vicky Bernard et Ines Bayouhd se présentent. L'assistance convient que les 2 candidates qui recueilleront le plus grand nombre de votes seront les membres substituts. Les candidats suivants ont obtenu le plus grand nombre de votes : Mesdames Vicky Bernard et Ines Bayouhd. Félicitations et bienvenue aux nouveaux membres!

8. ÉLECTION D'UN(E) REPRÉSENTANT(E) ET D'UN(E) SUBSTITUT AU COMITÉ DE PARENTS

L'an dernier, madame Nadia Viel était la représentante au comité de parents. Il est proposé de vérifier son intérêt à poursuivre le mandat. Monsieur Ignacio Vuirli accepte d'être le parent substitut au comité de parents.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

L'assemblée générale devant céder la place aux rencontres de parents, l'assistance est invitée à transmettre à la direction ses questions par la voie du courrier électronique.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de l'assemblée à 19 h 30, proposée par Monsieur Sébastien Amodeo et secondé par Monsieur Ignacio Vuirli.

Marie Nadeau, secrétaire
Assemblée générale des parents/École Charles-Rodrigue